

GRAND CONSEIL

Question Xavier Ganioz

2015-CE-1

Djihadistes suisses, quelle réalité pour le canton de Fribourg ? Quelles mesures prévues ?

DSJ

29.12.2014

Depuis le printemps 2014, les médias du pays se sont faits l'écho de préoccupations quant au départ de Suisses, ou de personnes résidants en Suisse, partis se battre avec les djihadistes de l'Etat islamique, en Syrie et en Irak.

Officiellement, Berne considère que les risques d'une attaque djihadiste contre les citoyens suisses sont faibles et que les activités de l'Etat islamique en Suisse consistent essentiellement à enrôler des combattants par internet et à hacker des banques dans le but de financer leur guerre sainte. Le Service de renseignement de la Confédération n'a pas revu son estimation de mai 2014 selon laquelle il y a 40 djihadistes de Suisse actuellement en Syrie et en Irak.

Dès l'automne 2014, des informations sont venues compléter ce tableau. La RTS a diffusé un reportage remontant la piste des réseaux djihadistes helvétiques et les possibles crimes de guerre commis par des concitoyens. Venant du Nord vaudois et d'autres régions romandes, il semble que nombre de jeunes suisses n'ont pas pu, ou voulu quitter le groupe d'ultra-religieux. Ces djihadistes helvétiques sont toujours au sein des troupes de l'Etat islamique. L'enquête de Temps Présent à la frontière turquo-syrienne a révélé ainsi qu'un Suisse et son unité se trouvaient à l'emplacement et à la date précise où ont eu lieu de spectaculaires et sanguinaires crucifixions. Ce Suisse est-il impliqué dans ces horreurs ? D'autres le sont-ils ? Ont-ils le choix ? Ces candidats au martyre pensaient combattre contre Bachar, contre la dictature, pour le bien de la communauté musulmane. Ils se retrouvent dans un groupe ultra-radical qui utilise les crimes de guerre comme d'une arme de terreur et devront un jour rendre des comptes.

Les autorités fédérales et les experts en terrorisme surveillent les activités en ligne d'une soixantaine de personnes sur le territoire suisse, en plus des cas déjà avérés. Le Groupe Sécurité de la Confédération a mis en place une task-force, dirigée par l'Office fédéral de la police (fedpol) et composée d'autorités fédérales et cantonales. Le but de cette task-force est essentiellement d'empêcher que les personnes désireuses de combattre aux côtés des djihadistes se rendent dans les zones de conflit et d'éviter que des infractions soient commises en Suisse par des touristes du djihad. Sur le portail internet de l'Office fédéral de la police, la collaboration avec les cantons est soulignée, sans pourtant être détaillée.

Je sou mets donc les questions suivantes à l'attention du Conseil d'Etat :

1. Y a-t-il des Fribourgeois-es, ou des résidant-e-s du canton de Fribourg, parti-e-s se battre avec les djihadistes de l'Etat islamique, en Syrie et en Irak (voire ailleurs dans le monde, sous la bannière d'autres groupements fondamentalistes) ? D'autres en seraient-ils revenu-e-s ?
2. Quelle est la nature précise de la collaboration qu'entretient notre canton avec les autorités fédérales ?
3. Quelles sont les mesures et moyens mis en place par notre canton dans le cadre de cette collaboration ? Quelles en sont les implications en termes de personnel et d'engagements financiers ?
4. En cas avérés de Fribourgeois-es, ou des résidant-e-s du canton de Fribourg, parti-e-s se battre avec les djihadistes, quelles sont les modalités de communication prévues à l'égard de la population ?
5. En cas avérés de Fribourgeois-es, ou des résidant-e-s du canton de Fribourg, parti-e-s se battre avec les djihadistes, quelles sont les dispositions prévues pour leur retour ?

(Sig.) Xavier Ganioz, député